

Compte-rendu réunion publique du Conseil des quartiers Muette et Auteuil-Nord, le jeudi 7 décembre.

Thème de la réunion : la Petite Ceinture d'Auteuil

Présidents délégués : Sophie Jevakhoff (Muette-Nord) -Pierre Deroux (Muette-Sud) - Matias Petricoul (Auteuil-Nord)

Élus référents : Gilles Mentré - Chloé Chouraqui – Rodolphe Borgniet (excusé)

Intervenants :

Jérémy Redler, premier adjoint au Maire en charge de la coordination générale, de l'administration, des finances et des affaires économiques.

Véronique Baldini, Conseillère de Paris déléguée aux espaces verts et à la propreté.

Reynald Gilleron : Directeur Général Adjoint des Services en charge de l'espace public.

Alexandra Pizzali : Chef de la division du 16e arrondissement Service Exploitation des jardins ; Direction des Espaces verts et de l'Environnement

Sokhna Diobaye, Chef de division du 16e arrondissement, cheffe de l'Unité Généraliste 3 (7e, 15e et 16e sud) Direction de la Prévention et de la Police municipale

Jérôme Nizard : Chef-adjoint du 16^e arrondissement, Direction de la Prévention et de la Police municipale

Sébastien Nair : Directeur du développement de la Vie associative et citoyenne du 16e arrondissement

Yann Fradin : Directeur de projets, co- fondateur de l'association Espaces

Jacques Peretti : Chargé de projet, association Espaces

Jérémy Redler : Remercie en préambule les services de la Ville de Paris et les habitants de leur présence. Il insiste sur le fait que ces réunions plénières sont importantes car elles permettent d'avoir des remontées du terrain et de connaître le ressenti des habitants. La proximité avec les riverains est en effet essentielle pour l'équipe municipale. D'ailleurs, tous les mois, les élus vont à la rencontre de habitants sur les marchés du 16e.

Présentation de l'association Espaces

Jacques Peretti : Le siège de l'association est situé à Chaville, dans le 92. L'association existe depuis 1994 et son objectif est de faire de l'insertion par le biais de l'écologie urbaine : développer un projet innovant de gestion douce d'espaces urbains en mutation, en aidant des personnes en difficulté à s'insérer socialement et professionnellement. L'équipe est composée de cent-quarante salariés en insertion et de soixante salariés permanents. L'association anime une quinzaine de chantiers, tous situés dans l'ouest parisien. Dans le 16^e, l'association gère les espaces verts du stade de la Muette, du centre sportif Henry de Montherlant et le sentier nature de la Porte d'Auteuil à la Porte de la Muette.

Yann Fradin: L'association Espaces intervient depuis 1997 sur le site de la Petite Ceinture du 16e d'abord pour le compte de la SNCF, puis pour la mairie de Paris après que cette dernière en ait obtenue la propriété. Le site s'étend de la porte d'Auteuil à la porte de la Muette. Le site est devenu officiellement un sentier nature ouvert au public en décembre 2007. Outre les relations techniques et administratives régulières entre la Direction des espaces verts et de l'environnement de la mairie de Paris (Deve) et Espaces, l'association communique beaucoup sur le sentier nature et y accueille régulièrement des évènements, en lien avec la Ville de Paris, notamment lors de la fête des jardins en septembre de chaque année. Grâce au travail et à l'intervention de l'association, le site est devenu un lieu de refuge pour la biodiversité sauvage et un corridor écologique, permettant la circulation des espèces. À titre d'exemple, l'association Espaces a repéré la présence d'une station de maceron sur le tronçon du 16e arrondissement. Le maceron pousse habituellement dans les sables, les bordures de haies ou autour des vieilles habitations. Cette espèce littorale atlantique est peu représentée en Ile-de-France et trouve ici son unique station à Paris.

Les services municipaux dans la Petite Ceinture

Alexandra Pizzali : L'entretien général (une cinquantaine d'hectares) des jardins du 16^e arrondissement s'effectue au quotidien grâce à cent-vingt jardiniers. Le thème de la réunion est la Petite Ceinture qui est reliée au jardin du Ranelagh par le quai Muette qui a connu quelques aménagements avec la création d'un jardin partagé et une aire de jeu. L'aire technique peu satisfaisante esthétiquement va être rénovée en 2023 afin qu'elle s'intègre mieux dans le dessin du jardin historique et qu'elle fasse le lien avec la Petite Ceinture d'Auteuil.

La Direction des Espaces Verts du 16e gère l'espace de la Petite Ceinture situé entre la Porte d'Auteuil et la Porte de la Muette avec l'association Espaces. La Petite Ceinture poursuit petit à petit ses aménagements autour de Paris avec la création de nouveaux sentiers qui sont un corridor écologique avec une trame végétale dont la cohérence est assurée par l'Agence de l'Écologie Urbaine.

Sokhna Diobaye : La police municipale est opérationnelle depuis le 1^{er} janvier 2022. À ce jour, sur cent-douze agents déployés dans l'arrondissement, soixante-huit sont des policiers municipaux diplômés, les autres étant des Agents de Surveillance de Paris (ASP) ou des inspecteurs de sécurité de la Ville de Paris. Les agents exécutent sur le terrain des missions de police administrative : la tranquillisation de l'espace public et des équipements municipaux, la prévention et la lutte contre les incivilités (nuisances sonores, sécurité routière et stationnement sauvage). Actuellement, la police accentue ses actions visant à lutter contre les deux-roues sur les trottoirs. Les agents interviennent pour des opérations ponctuelles à la demande des riverains via l'application DansMarue. Les seniors peuvent également être accompagnés pour effectuer des retraits d'argent au distributeur. Ce service est disponible en appelant le 3975. Dans les jardins de la Ville, les agents sont sollicités par les DEVE en cas de besoin (chiens non tenus en laisse ou jeux de ballons).

Les interventions des habitants - échanges

Sur la Petite Ceinture :

Les chiens sont nombreux dans la partie de la promenade d'Auteuil qui leur est pourtant interdite, principalement du côté de la gare d'Auteuil.

Jérôme Nizard : Des patrouilles sont organisées quotidiennement par la police Municipale, le matin, en VTT (sauf en cas de forte pluie) et l'après-midi, à pieds pour évincer les chiens. Cette situation se retrouve dans l'ensemble des parcs et jardins du 16^e

Véronique Baldini : Un espace canin a été créé dans la Petite Ceinture situé entre le restaurant La Gare et le souterrain pour éviter cette situation mais malheureusement les habitants ne l'utilisent pas toujours. Hormis cette portion qui leur est dédiée, les chiens ne sont pas autorisés sur la Petite Ceinture dans le 16^e, même tenus en laisse.

François Douady (conseiller de quartier Auteuil-Nord) : Le sentier nature appartient-il encore à la SNCF ? En effet, le terrain est inconfortable car le ballast est toujours présent.

Yann Fradin : De mémoire, la SNCF a proposé de vendre à la Ville de Paris cette portion de la Petite Ceinture – qui n'appartient plus au domaine ferroviaire car il n'y aura plus jamais de rail sur cette partie –quelque temps avant le COVID. Le ballast n'a jamais été enlevé mais il est comblé petit à petit avec des copeaux de bois afin de le rendre plus praticable.

Joane benhamou (conseillère de quartier) : La partie de la Petite Ceinture, côté Boulevard Emile Augier sera-t-elle prochainement ouverte ?

Yann Fradin : il y a effectivement un accès par escalier. Cette partie appartient toujours à la SNCF. Des projets d'aménagements ont été déposés mais aucune suite n'y a été donnée pour le moment.

Véronique Baldini : La SNCF veut conserver cette partie utilisable pour en faire peut-être un garage, si nécessaire. C'est pour cette raison que les rails n'ont jamais été enlevés.

À la gare d'Auteuil, un magnifique escalier est condamné donnant l'accès à une friche Pour quelle raison ?

Reynald Gilleron : Cet espace y compris la rénovation de l'escalier évoqué a fait l'objet d'un appel à projets, dans le cadre de l'opération « réinventer Paris 2 ». ¹ Le projet qui devrait voir le jour entre 2025 et 2026 prévoit l'installation d'un restaurant, d'une épicerie solidaire et d'un jardin aromatique. L'escalier qui appartenait à la SNCF a été cédé à la Ville, dans le cadre de « réinventer Paris ».

Le trottoir qui longe la Petite Ceinture est trop étroit à cause des arbres qui prennent trop de place. Il est dangereux et mal entretenu. Les grillages sont en mauvais état.

Reynald Gilleron : Les solutions dans ce cas ne sont pas nombreuses. Abattre les arbres en bon état pour améliorer le confort des piétons est totalement exclu. Si le trottoir était agrandi, les places de stationnement devront être retirées. Enfin, ce trottoir pourrait être neutralisé pour en faire un espace végétalisé mais là encore il s'agirait d'un aménagement lourd à mettre en place.

Il y a quelques arbres morts sur le sentier nature. Seront-ils enlevés ?

Jacques Peretti : Les arbres en question ont été marqués et l'opération va être faite dans le courant du mois de décembre ou janvier.

Reynald Gilleron : Les arbres sont abattus uniquement pour des raisons sanitaires ou de sécurité.

Autres sujets :

Le croisement rue Raffet, Boulevard Montmorency est accidentogène à cause des scooters et des vélos qui roulent sur le trottoir. Une habitante se plaint d'avoir été renversée par un vélo hier. Un véhicule de la police Nationale police était pourtant à proximité mais n'est pas intervenue. Elle a également contacté le 17 sans succès.

Jérôme Nizard : Une patrouille de la police municipale était présente hier à cet endroit qui a pu verbaliser des cyclistes en infraction. Dans cette perspective, des points stratégiques sont identifiés comme en haut de l'avenue Mozart où les vélos empruntent systématiquement le trottoir pour éviter les travaux. À cet endroit, des vélos ont été verbalisés chaque matin pendant plusieurs jours. En cas d'infraction, l'amende s'élève à 65 euros et 6 points sont retirés sur le permis de conduire.

Sokhna Diobaye : Les policiers nationaux ne sont pas intervenus car ils étaient sans doute en opération de surveillance. De plus, la police nationale a été complètement déchargée des missions de sécurité routière sur le terrain. Les habitants doivent signaler ce genre de faits sur l'application DansMarue car des opérations ciblées sont ensuite programmées.

¹ Réinventer Paris est un appel à projets urbains innovants lancé en novembre 2014 auprès des promoteurs, investisseurs, concepteurs du monde entier, sur 23 sites parisiens, propriétés de la Ville de Paris ou de partenaires (Paris Habitat, CASVP, SEMAPA, Paris Batignolles Aménagement).

Reynald Gilleron : Il y a depuis un an une montée en charge de la police municipale. Les signalements des habitants facilitent le travail préparatoire des actions à mener sur le terrain car les incivilités sont souvent le fruit de comportements répétés. Une action forte des agents municipaux à un carrefour par exemple est souvent très efficace et peut inciter les utilisateurs à modifier leur comportement.

Les pistes cyclables le long du jardin du Ranelagh ne sont plus identifiable, ce qui provoque des conflits d'usage entre les vélos et les piétons

Reynald Gilleron : Les pistes cyclables le long du jardin ont une quinzaine d'années. Elles font partie des premières générations de piste cyclable, à une période où elles étaient privilégiées sur trottoir et la vitesse des vélos et autres circulations douce étaient considérées comme plus proche de celle des piétons. Il est évident que cet aménagement n'est plus adapté et qu'il devra être revu de manière à répartir les flux des piétons et des cyclistes. Le même conflit d'usage existe allée des Fortifications.

Elke Germain Thomas (conseillère de quartier) : Le tilleul du restaurant le Tournesol a vraiment besoin d'être élagué.

Véronique Baldini : Cette opération est bien retenue par le service de l'Arbre mais en raison du covid, de nombreux chantiers ont été retardés. De plus, le recrutement des bucherons s'avère compliqué car peu de candidats se présentent au concours.

Joane Benhamou (conseillère de quartier) : souhaiterait savoir pourquoi aucune réunion du conseil de quartier ne s'est tenue depuis un an alors qu'un budget est alloué au conseil ?

Pierre Deroux : propose qu'une réunion se monte dans le courant du mois de janvier.

Les élus et présidents des conseils de quartier Auteuil-Nord, Muette Nord et Sud remercient la participation des habitants à cette réunion publique.